

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Constructys et AKTO signent un partenariat visant à renforcer l'accompagnement des entreprises de la Construction à Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Mayotte

24 avril 2025

Constructys, l'Opérateur de Compétences de la Construction, et AKTO, l'Opérateur de Compétences des branches professionnelles des services, agréé comme OPCO unique à Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Mayotte, ont signé hier un partenariat pour 2025. La cérémonie de signature s'est déroulée dans les locaux de la Délégation du Conseil départemental de Mayotte à Paris, en présence de la Présidence paritaire de chacun des OPCO et de représentants des partenaires impliqués sur les trois territoires.

Objectif : renforcer l'accompagnement de près de 520 entreprises locales du Bâtiment, du Négoce des matériaux de construction et des Travaux publics, en facilitant l'accès à la formation, au financement des contrats en alternance et à un conseil de proximité adapté aux réalités du terrain et des secteurs. En combinant leurs expertises, les deux OPCO souhaitent répondre aux besoins de qualification et de montée en compétences dans ces territoires où les enjeux de reconstruction et de développement sont particulièrement importants.

Les territoires de Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Mayotte font face à des défis structurels majeurs en matière d'infrastructures, de logement et de développement économique. Le secteur de la Construction, en première ligne pour y répondre, est confronté à une forte demande de compétences, accentuée par les besoins en reconstruction – notamment à Mayotte, récemment touchée par le cyclone Chido.

Dans ce contexte, l'enjeu est double : accompagner les entreprises dans la montée en compétences de leurs salariés et renforcer les moyens dédiés aux dispositifs de formation.

Une convention pour nourrir le service de proximité aux entreprises des réalités sectorielles

Une **première étape consiste à mener un diagnostic terrain**. Conduit par AKTO sur la base d'un outil élaboré conjointement avec Constructys, il s'agit d'établir un **état des lieux précis des besoins en compétences, des projets de développement et des enjeux RH** des entreprises locales. Ce diagnostic servira d'appui pour lancer des actions concrètes. Parmi elles :

- **accompagner chaque entreprise dans la définition de son plan d'action**, en proposant des solutions réalistes et adaptées à sa taille et à ses moyens ;

- **faciliter l'accès aux aides disponibles**, que ce soit pour former un salarié ou recruter en alternance, avec un appui direct dans les démarches et la mobilisation des financements. Les financements de l'alternance et du plan de développement des compétences pour les entreprises de moins de 50 salariés sont mobilisés par AKTO au titre de son agrément d'OPCO unique ;
- **encourager le passage à l'action**, en mettant à disposition une offre de services claire, lisible, et centrée sur les priorités métiers définies par les branches de la Construction.

La seconde étape consistera pour Constructys de mobiliser des fonds conventionnels afin de soutenir des priorités de formation spécifiques.

L'application de la convention s'effectue par étapes, en fonction des conditions locales :

À **Saint-Barthélemy** et **Saint-Martin**, l'accompagnement entre en mise en œuvre immédiate. À **Mayotte**, dans le contexte de reconstruction post-cyclonique, les besoins sont démesurés et nécessitent une préparation et coordination renforcées. Des solutions adaptées à l'ampleur de la reconstruction post Chido nécessitent un temps de structuration, en lien étroit avec les pouvoirs publics, les deux opérateurs de compétences Constructys et AKTO et les représentants des branches professionnelles. Tous les acteurs – publics, privés et institutionnels – doivent se mobiliser pour permettre une mise en œuvre efficace à la hauteur des enjeux. Constructys et AKTO interviendront conjointement, en relai des décisions prises par leurs instances et les autorités compétentes.

Un partenariat fondé sur une complémentarité d'expertises

Constructys, en tant qu'OPCO de la Construction, **décline les priorités stratégiques des branches professionnelles** (Bâtiment, Négoce des matériaux, Travaux Publics) et **met à disposition son offre de services, ses outils et ses référents experts**.

AKTO, en sa qualité d'OPCO unique dans les territoires concernés, **prend en charge la mise en œuvre opérationnelle de l'accompagnement**. Présent localement, il s'appuie sur ses équipes de terrain pour assurer un service de proximité, mobiliser les dispositifs de financement et accompagner les entreprises dans leurs démarches.

Pour garantir une mise en œuvre efficace, les deux OPCO instaurent la création d'un **comité de suivi national**. Ce comité, composé des référents nationaux et régionaux des deux structures, **se réunira deux fois par an pour assurer un pilotage coordonné, un suivi des indicateurs d'activité et un ajustement des actions**.

« Je me félicite que Constructys soit le premier Opco à s'engager aux côtés d'AKTO pour allier expertise sectorielle et présence locale, au service des entreprises et de leurs salariés. Ce partenariat est une avancée concrète pour les salariés de la Construction dans ces territoires ultramarins. Il traduit notre volonté de garantir à tous un accès effectif à la formation professionnelle, quel que soit le lieu où l'on exerce. Dans des territoires en pleine transformation, confrontés à des enjeux majeurs de reconstruction ou de développement, il est essentiel de permettre aux salariés de renforcer leurs compétences, de sécuriser leur parcours et de se projeter dans un emploi durable. »

Joël Ellen, Président de Constructys

« En tant qu'opérateur de compétence unique sur ces trois territoires, nous nous réjouissons de pouvoir mettre nos structures, nos équipes locales et notre savoir-faire en matière de déploiement des politiques emploi-formation de branches au service des entreprises de la construction. Les enjeux économiques et sociaux sont multiples sur ces territoires et les besoins de formation des salariés, en particulier de premier niveau de compétence, sont importants pour aider les entreprises locales à faire face aux transformations en cours. L'urgence de reconstruction sur le territoire de Mayotte est en particulier un domaine dans lequel la convention entre Constructys et AKTO prend tout son sens. »

Jean Hédou, Président, et Laurent Barthelemy, Vice-président d'AKTO



De gauche à droite : Joel ELLEN, président, CONSTRUCTYS / Sébastien BOULEAU, directeur général, CONSTRUCTYS / Valérie SORT, directrice générale, AKTO / Jean HEDOU, président, AKTO.

Pour télécharger les photos prises lors de la signature, [cliquez ici](#).

À propos de Constructys, l'Opérateur de compétences de la Construction

Constructys, en tant qu'Opérateur de compétences de la Construction, contribue au développement de la formation professionnelle des salariés des branches du Bâtiment, du Négoce des matériaux de construction et des Travaux Publics.

Constructys est au service de plus de 250 000 entreprises adhérentes et 1 535 664 salariés. Acteur de référence dans le champ de l'emploi et de la formation, Constructys propose des solutions concrètes et adaptées aux entreprises pour favoriser le développement des compétences.

Constructys mène ce travail essentiel auprès de ses entreprises adhérentes pour faciliter l'accès à la qualification et à la certification, sécuriser les parcours professionnels, anticiper les évolutions du secteur, notamment en matière de transitions numérique et environnementale, et accompagner les métiers de demain.

Parmi ses autres missions, Constructys développe l'alternance et appuie les branches professionnelles dans l'ingénierie de certification et la Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) sectorielles.

En 2023, Constructys a financé le parcours de plus de 330 000 stagiaires. [En savoir plus.](#)

À propos de AKTO

AKTO est l'opérateur de compétences des branches professionnelles des secteurs des services, qu'il appuie pour faire face aux enjeux de transformation environnementale, digitale et sociale. A l'appui de la stratégie de chaque branche sur les sujets de qualification, de formation et d'emploi, AKTO éclaire et guide les entreprises, les salariés et jeunes sur les métiers et emplois d'aujourd'hui et de demain. Sa position au cœur de l'écosystème lui permet de partager la vision prospective de ses 21 branches avec l'ensemble de ses parties prenantes sur le territoire national (dans l'hexagone et outre-mer), afin d'opérer des synergies entre les acteurs de la formation professionnelle.

AKTO accompagne 394 000 entreprises, parmi lesquelles 88 % de TPE et 6 Millions de salariés. En 2024, 149 000 nouveaux alternants ont été accompagnés, plus de 566 000 salariés ont bénéficié d'une formation et 12 000 demandeurs d'emploi ont suivi un parcours de formation en lien avec un métier clé dans le cadre de la Préparation opérationnelle à l'emploi collective. AKTO emploie plus de 1 000 salariés sur tout le territoire dans l'hexagone et Outre-mer dans lesquels AKTO a délégation de service pour 2 OPCO : Atlas et Opco 2i. AKTO est également OPCO unique dans les territoires de Mayotte, Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre et Miquelon.